

Prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

Rôle du CSE et du référent du CSE ?

Niveau 1

Public : CSE, référent harcèlement sexuel et agissements sexistes, conseil d'entreprise, DS

1 jour
Prérequis : aucun
Type : inter ou intra

Objectifs

- Comprendre la notion de harcèlement sexuel
- Connaître les différents acteurs de la prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Savoir reconnaître une situation de harcèlement sexuel
- Etre en mesure de signaler une situation de harcèlement sexuel

Moyens et méthodes pédagogiques

- Des locaux adaptés au groupe
- Une formation interactive avec des exposés théoriques
- Des ateliers de réflexion individuels et collectifs (mises en situation, cas pratiques, quizz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre participants
- Un document pédagogique numérique transmis à chaque participants
- Des évaluations à chaud et à froid

Programme

Introduction

- L'évolution juridique de la notion de harcèlement
- L'exposition aux comportements sexistes : quelques chiffres

Cadre légal du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

- La double définition du harcèlement sexuel
- Les notions d'agissements sexistes et d'outrages sexistes
- La protection juridique des victimes et des témoins
- Les sanctions disciplinaires et sanctions pénales des auteurs
- Les recours juridictionnels

Les différentes manifestations du harcèlement sexuel et du sexisme ordinaire

- Les différents types de sexisme : hostile, subtil et ambivalent
- Les masques du sexisme (humour, compliment, ...)
- Les stratégies du harceleur
- Du harcèlement sexuel au « mobbing »

Les conséquences et impacts humains

- Les difficultés à identifier / dénoncer
- Les stratégies de réponse des victimes (affrontement / évitement)
- Les effets sur la santé, le bien-être, la performance
- Les effets sur le collectif de travail

Acteurs de la prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes : quelles prérogatives ? quelles responsabilités ?

- L'employeur : les obligations de prévention et d'action
- Les attributions du CSE : prévention, droit d'alerte, respect des droits
- Le référent du CSE : missions et désignation
- Le salarié : obligation de sécurité et droit de retrait
- Les acteurs externes : médecin du travail, inspecteur du travail, police judiciaire, autres acteurs/ressources à mobiliser

Outils et bonnes pratiques de prévention

- Des exemples concrets
- Les recommandations du Conseil Supérieur de l'Egalité Professionnelle entre les Femmes et les Hommes

Exercer son rôle de référent CSE

- Recueillir les faits
- Analyser une situation
- Signaler une situation
- Proposer des actions de prévention

Suivi et évaluation

Les stagiaires signeront une feuille de présence chaque demi-journée.
Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la formation.
En fin de formation, les acquis des stagiaires seront validés et un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants.
Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue du stage précisant les objectifs acquis.

Modalités générales

Se référer aux CGV

Animée par

- Marc KUSTNER, juriste
- Chloé REMMER, consultante en santé au travail, psychologue du travail et ergonomiste

Dates inter-entreprises

Lieu	Dates
Belfort	le 13/05 (matin) et le 15/05 (matin)

De nouvelles sessions sont programmées tout au long de l'année

Consultez l'agenda des formations en ligne sur Cezam.fr ou en scannant le QR code



Tarifs 2025

Formations INTER-ENTREPRISES

410,00 € / stagiaire / jour **-10 %**

Formation INTRA-ENTREPRISE

à partir de 1 790,00 € / jr **-10 %**

Financement

Les frais pédagogiques, de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par le CSE sur le budget de fonctionnement (AEP).

Taux de satisfaction ★★★★★

Au 30/11/24

Taux d'abandon: 0%